

Réf: Dossier N° 017547

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MYAMAX GROUP »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE,lot 394,ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du mardi 03 août 2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le mardi 03 août 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MYAMAX GROUP »

Objet : • Evènementiel (Salons, Conférence, Animations commerciales, Inauguration, Congrès, Réunion de team building, Séminaires, Lancements de produit, Tournées de promotion, Meetings).
• Paiement de facture
• Transfert d'argent

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE,lot 394,ilot 18

Dirigeant(s) : Mlle MARINA YAO MAXIMILIENNE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-02329 du 03/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°14457/GTCA/RC/2021 du 03/08/2021

